



16 ème MID RANGE de l'A.P.T. OBERNAI

23_24_25 Aout 2013

10 meilleures balles sur 13 en 30 minutes par distance
4 EPREUVES

13 coups en 40 minutes à 300M

BURTON PERCUSSION MILITARY 100+200m
SNIDER CARTOUCHE MILITARY 100+200m
TURNER PERCUSSION SPORTING 100+200+300m
BODINE CARTOUCHE SPORTING 100+200+300m

Récompense aux 3 premiers de chaque discipline

Trophée military : combiné Burton et Snider

Trophée sporting : combiné Bodine et Turner

300 mètres : Challenge pour le meilleur carton du concours

Programme de la rencontre

Vendredi 24 août	début des tirs	14 heures	fin des tirs	18 heures
Samedi 25 août	début des tirs	8 heures 15	fin des tirs	18 heures
Dimanche 26 août	début des tirs	8 heures 15	fin des tirs	12 heures

Pour tout renseignement lié au concours s'adresser à :

Mr HUCHELMANN Guy 03 88 08 98 11 guy.huchelmann@sfr.fr
Mr KLEIM Paul 03 88 95 18 71

Engagements au concours et pour les repas à l'adresse suivante :

Mr KLEIM Paul 15, rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

**Dimanche 15 heures: Vin d'Honneur et Proclamation des résultats
Remise des Prix**

Possibilité de manger sur place

Samedi midi	Repas
Dimanche midi	Repas

A retourner au Président de l'A.P.T.O avant le **3 / 08 / 2013**

Accompagné du règlement par chèque

A Mr Kleim Paul 15, rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

Tél : 03 88 95 18 71

REGLEMENT

Le contrôle des armes est effectué au pas de tir avant le début de la première série de chaque discipline.

TROPHÉES MILITARY ET SPORTING

Le trophée military rifle résulte de l'association des disciplines Burton et Snider

Le trophée sporting rifle résulte de l'association des disciplines Bodine et Turner

Un seul récipiendaire pour chacun des 2 trophées, le tireur ayant réalisé le score le plus élevé par addition des points obtenus dans les 2 disciplines le composant, soit un total possible de 400 points.

Chacun des 2 récipiendaires reçoit une récompense individuelle, et leurs noms sont gravés sur les trophées correspondants.

Ces trophées restent exposés au siège social de l'APTO.

CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANTS LES DISCIPLINES BURTON ET SNIDER

Elles doivent être soit réglementaires soit civiles à la condition d'avoir été conçues en vue d'un usage militaire. La munition devra être celle utilisée réglementairement à l'époque. Pour la discipline burton, le calibre doit être supérieur à 13.5 mm. Les armes composant ces 2 disciplines seront munies d'une hausse fixe. Les Springfield trapdoor munies de hausse Buffington sont obligatoirement classées en catégorie Bodine.

CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANTS LES DISCIPLINES BODINE ET TURNER

Sont admises dans ces disciplines les armes réglementaires munies d'appareils de visée dérivable latéralement (ex : Springfield Trapdoor avec hausse Buffington) et les armes dites libres. Ces armes peuvent être pourvues d'un guidon sous tunnel avec insert, dérivable ou non, de niveau à bulle, de dioptre, de œillette, à condition que ceux-ci soient contemporains de l'arme qui les porte.

REGLES COMMUNES A TOUTES LES DISCIPLINES

Une commission de contrôle sera mise sur pied. Elle a pour but de contrôler toutes les armes, et tout particulièrement, celles remontées, transformées, munies d'accessoires spéciaux. Si une arme présente des caractéristiques inhabituelles, son possesseur devra présenter tout document prouvant qu'une telle arme a réellement existé.

Les séries sont de 30 min. avec 13 balles ou cartouches. Seul le nombre de coups pour la série devra être sorti et présenté.

Poudre noire du commerce uniquement.

Cartouches obligatoirement et uniquement poudre noire, balle plomb nu ou chemisées papier, à l'exclusion de tout chemisage ou gas-check métallique.

Bretelle obligatoirement fixée aux anneaux grenadière pour les armes militaires ; pour les armes libres, elle peut être fixée en un seul point, mais ne doit pas être accrochée à la veste de tir.

Les règles de sécurité sont celles actuellement en vigueur dans tous les stands de tir.

Les balles de flambage doivent être obligatoirement annoncées et tirées dans les buttes de sable prévues à cet effet.

En cas d'ex-æquo, le gagnant sera celui qui aura le meilleur score à 200 m.

S'il y a encore égalité, on utilisera le score à 100 m, puis le nombre de 10, 9, 8... sur les 2 disciplines.

En cas de litige les décisions de la commission mise en place seront sans appel.

Vous trouverez sur place : boissons, petits en-cas tarte flambée, menu du jour.

Renseignements pour gîte, chambre d'hôte, camping :

Le camping rustique est possible sur le site du stand

Office du tourisme d'Obernai

03.88.95.64.13

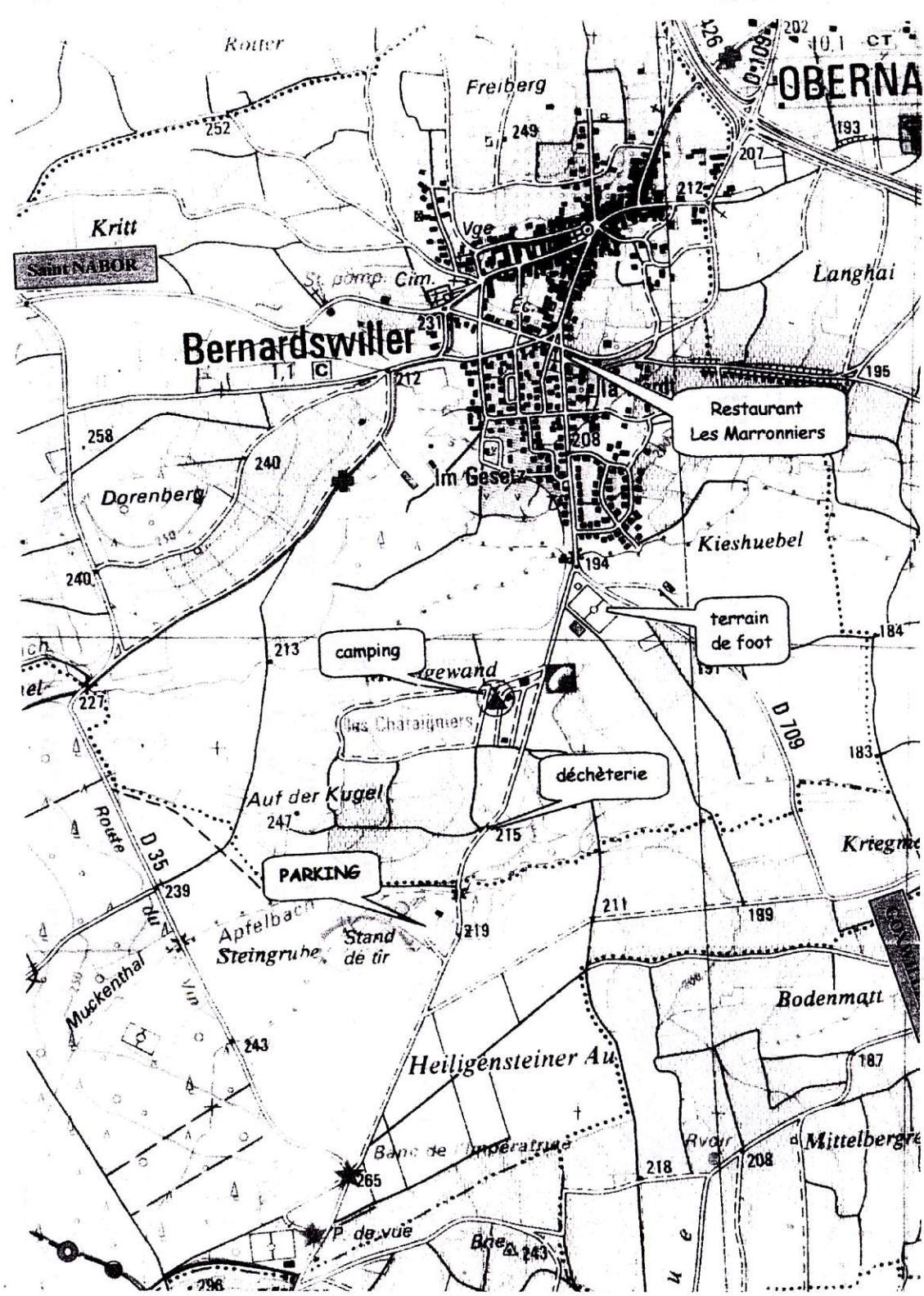
Office du tourisme de Barr

03.88.08.66.65

Chambres d'hôte Maurer à Ottrott à 3 km du stand

03.88.95.80.12

A.P.T.O
15 rue du Gal Gourau
67210 OBERNAI



16 / ème MID RANGE de l'A.P.T. OBERNAI

23-24-25 AOUT 2013

Date limite d'inscription : le 3 AOUT 2013

Nous nous réservons la possibilité de retourner les inscriptions parvenues après cette date ainsi que celles qui arriveraient après saturation du planning de tir.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
E-mail.....@.....
Numéro de licence.....
Inscription

BURTON 15,00 € =
.....
SNIDER 15,00 € =
.....
TURNER 20,00 € =
.....
BODINE 20,00 € =
.....

Total

.....Euros

Participation aux repas

Samedi midi 15 Euros/pers
Dimanche midi 15 Euros/pers

Nbre de pers. :
Nbre de pers. :

(Boissons non comprises)

Jours de tir

Vendredi après-midi
Samedi matin
Samedi après-midi
Dimanche matin

2 Epreuves Armes longues par jour de présence

Satisfaction sera donnée dans la mesure du possible

DISCIPLINE	ORIGINE	REPLIQUE	TYPE D'ARME UTILISE
BURTON			
SNIDER			
TURNER			
BODINE			

A retourner au Président de l'A.P.T.O avant le 3 AOUT 2013

Accompagné du règlement par chèque

A Mr Kleim Paul 15, rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

Tél . 03 .88.95.18.71.

CONCOURS ARMES DE POING de l'A.P.T. OBERNAI

23 - 24 - 25 AOUT 2013

Date limite d'inscription : le 3 AOUT 2013

Nous nous réservons la possibilité de retourner les inscriptions parvenues après cette date ainsi que celles qui arriveraient après saturation du planning de tir.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
E-mail.....@.....
Numéro de licence.....

Inscription

KUCHENREUTER 8,00 € =
.....
COMINAZZO 8,00 € =
.....
MARIETTE 8,00 € =
.....

Total

.....Euros

Participation aux repas

Samedi midi 15 Euros/pers Nbre de pers. :
Dimanche midi 15 Euros/pers Nbre de pers. :

(Boissons non comprises)

Jours de tir

Vendredi après-midi
Samedi matin
Samedi après-midi
Dimanche matin

Satisfaction sera donnée dans la mesure du possible

DISCIPLINE	ORIGINE	REPLIQUE	TYPE D'ARME UTILISE
KUCHENREUTER			
COMINAZZO			
MARIETTE			

A retourner au Président de l'A.P.T.O avant le 3 AOUT 2013

Accompagné du règlement par chèque

A Mr Kleim Paul 15, rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

Tél. 03 .88.95.18.71.

CHALLENGE BOUTET= Combiné Kuchenreuter Mariette Cominazzo